Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 10 septembre 2018

Le lundi 5 février 2018 à 20h, le Conseil Municipal de Villers-Bocage s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DOMONT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

- M. Jean-Pierre DOMONT, maire
- Mme Chantal GAUDOIN, 1ère adjointe
- M. Philippe BOQUET, 2^{ème} adjoint
- Mme Aline OSTROWSKI, 3^{ème} adjointe (procuration pour Fazia Dechir)
- M. Michel BOYARD, 4^{ème} adjoint
- M. Christophe MARIETTE
- Mme Laurence BRETON
- M. François LEFEBVRE
- M. Stevens SIMMONDS (procuration pour Astrid Debuysscher)
- Mme Anne-Sophie DOMONT
- Mme Brigitte OGEZ
- M. Didier TARGIT

Etait absente excusée : Mme Séverine DESLANDES

L'ordre du jour était le suivant :

- PV du 11/07/2018 : approbation
- Délibération sollicitant l'accompagnement financier de la Région pour la réalisation du projet de construction de l'équipement associatif « Revitalisation du Centre bourg » avec plan de financement,
- Délibération pour le déclassement de la voirie du domaine public routier communal afin de l'intégrer au domaine privé communal pour la rue des Airelles,
- Délibération pour installer un mât d'éclairage public sur la RN 25 au carrefour de la rue de l'équipée et de la route de Montonvillers et pour transférer la maîtrise d'ouvrage et les travaux à la FDE,
- Ajoutée à l'ordre du jour : délibération pour mettre à disposition du Conseil Départemental 4 salles afin d'y effectuer des permanences sociales.
- Parole aux commissions,
- Questions diverses.

Désignation du secrétaire de séance :

• L'assemblée désigne M. Stevens Simmonds pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil municipal commence à 20h

- PV du 11/07/2018 : approbation
 - Pour le point II du Compte-rendu, Mme Ogez fait remarquer qu'il faut supprimer la mention du plan de financement du projet de construction de l'équipement associatif « revitalisation du centre bourg » car il apparaît dans le point III. Elle fait aussi remarquer que, pour le point II, il y avait 13 voix pour et 2 absents
 - Pour le point III, Mme Anne –Sophie Domont fait remarquer qu'il y avait 11 voix pour, 3 abstentions et 1 absent
 - M. Le Maire s'engage à procéder aux corrections nécessaires.
 - PV adopté à 14 voix.
- Délibération sollicitant l'accompagnement financier de la Région pour la réalisation du projet de construction de l'équipement associatif « Revitalisation du Centre bourg » avec plan de financement,
 - Vu la délibération du 17 mai 2018, approuvant l'avant-projet définitif (APD)
 - Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'avancée du projet de l'équipement associatif
 « Revitalisation du centre-bourg ».

- Ce projet s'inscrit dans la politique territoriale du Département (2017/2020) et dans la contractualisation Communes/CCTNP/Département.
- Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de solliciter l'accompagnement financier de la Région à hauteur de 200 000 euros ce qui porterait le montant du coût du projet à 2 050 000 euros.
- Cette subvention permettrait en particulier de financer les travaux d'infrastructure de la chaussée partagée située devant l'équipement associatif.
- Il propose d'adopter le plan de financement du projet suivant :

Etat (DETR) : 350 000 euros Département : 250 000 euros Région : 200 000 euros

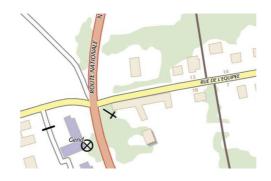
Autofinancement (emprunt): 1 250 000 euros

Total: 2 050 000 euros TTC

- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (11 voix pour et 3 abstentions) approuve cette demande de subvention auprès de la Région.
- Délibération pour le déclassement de la voirie du domaine public routier communal afin de l'intégrer au domaine privé communal pour la rue des Airelles,
 - Monsieur le Maire rappelle brièvement que suite au dépôt du permis de construire, le département avait demandé de corriger le stationnement rue des airelles car le projet envisageait de déborder sur la rue.
 - La solution aurait été de déplacer le projet vers le nord mais cela aurait encore retardé la date du début des travaux.
 - Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de déclasser la voirie du domaine routier communal afin de l'intégrer au domaine privé communal pour la rue des Airelles.
 - Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (11 voix pour et 3 abstentions) approuve cette proposition.



- Délibération pour installer un mât d'éclairage public sur la RN 25 au carrefour de la rue de l'équipée et de la route de Montonvillers et pour transférer la maîtrise d'ouvrage et les travaux à la FDE,
 - La discussion s'engage.
 - M. Boquet émet des réserves sur ce projet dans la mesure où il y a déjà un éclairage routier à cet endroit.
 - Par ailleurs M. Boyard propose de prolonger le chemin piéton le long de la nationale jusqu'au supermarché.
 - M. le Maire propose de se rendre compte de nuit de l'intérêt de cet équipement et de ce fait décide de mettre cette délibération en attente.



- Ajoutée à l'ordre du jour : délibération pour mettre à disposition du Conseil Départemental 2 salles afin d'y effectuer des permanences sociales et 2 salles pour les consultations de PMI.
 - Suite au départ du Conseil départemental des locaux du CMS (Centre Médico-Social), cédés à la commune, la mairie avait souhaité qu'une permanence sociale soit maintenue à Villers-Bocage.
 - En réponse, le Conseil départemental propose d'y organiser une permanence sociale et des consultations de PMI (Protection Maternelle et Infantile). Pour ce faire, il souhaite pouvoir disposer de 2 bureaux. Une salle serait utilisée le jeudi et l'autre le mardi et le vendredi. Il souhaite disposer aussi d'un mobilier adéquat et d'un photocopieur. Il s'engage par ailleurs à participer aux frais de fonctionnement (ménage, chauffage, électricité, internet...).
 - En conséquence le Conseil départemental a proposé la signature d'une convention pour 5 ans.
 - L'assemblée souhaite avoir davantage de précisions sur la part de frais que le Conseil départemental consent à payer. Monsieur le Maire, pour sa part, aimerait préciser certains passages de la convention et s'inquiète de devoir notamment acheter et entretenir un nouveau photocopieur...
 - M. Targit informe les membres du Conseil qu'il connaît des entreprises à la recherche de locaux pour du « coworking » (co-travail ou bureaux partagés).
 - Mme Domont se fait l'écho du chef de l'Harmonie municipale qui recherche des locaux plus discrets pour ses répétitions.
 - Ces deux dernières propositions d'utilisation recueillent un avis favorable de l'assemblée.
 - Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (14 voix pour) approuve cette proposition, sous réserve de revoir certains points de la convention.

• Commission urbanisme

- Monsieur le Maire informe de l'avancée des travaux du « quartier jardin du petit bois ».
- Les finitions de la phase 1 sont en train de se terminer. Il s'avère qu'il faudra doubler la haie le long de la zone concernée par les phases 2 et 3 où, par ailleurs, des fouilles archéologiques commenceront à l'automne : elles seront suivies par les travaux de viabilisation en avril 2019.
- Concernant la parcelle de M. Harent, une procédure d'expropriation est programmée pour octobre 2018.

Commission Enfance et jeunesse

- Madame Gaudoin rappelle que la rentrée des 162 élèves de la commune s'est déroulée de manière festive dans les écoles en présence des parents, invités ainsi que leurs enfants à partager un petit-déjeuner.
- Elle informe que les effectifs de l'école maternelle ont tendance à monter, ce qui est une bonne nouvelle pour le dynamisme de notre commune. Elle ajoute que l'école primaire fonctionne avec des effectifs de 25 élèves par classe, ce qui est très favorable aux apprentissages.
- Concernant l'aire de jeu mise en service cet été et dont l'affluence prouve la satisfaction des habitants, Mme Gaudoin a remarqué que des microfissures se sont produites dans le sol; elle en a informé l'entreprise qui pense qu'elles sont liées à la canicule et elle y remédiera dès que possible.

• Commission Communication

- Mme Ostrowski déplore les dysfonctionnements du panneau lumineux liés, semble-t-il, à la Wi-Fi. LEMAIRE Informatique a solutionné le problème en août.

- Mme Ostrowski déplore que les travaux nécessaires de réfection du manoir (fenêtres qui fuient, volets dégradés, sols instables voire dangereux...) ne soient pas engagés par l'OPSOM dont c'est pourtant la responsabilité.
- M. le Maire rappelle le rôle de Mme Ostrowski ainsi que le sien dans l'assistance apportée à une personne âgée. Elle a été retrouvée gisant au sol dans son logement. La mairie travaille avec les services sociaux sur la mise en place d'une APA.

Commission bâtiments

- M. Boyard exprime sa satisfaction pour le remplacement de la porte d'entrée de la mairie, remplacement qui n'avait que trop tardé.
- Il informe qu'il a fait établir des devis pour le remplacement des anciennes portes de couloir dans l'école maternelle par des portes à double vitrage et pour la porte de la cuisine de la salle des fêtes.
- Il déplore qu'une porte du Foyer Pour Tous ait été vandalisée.
- Il informe qu'une plaque de plafond est tombée dans la cantine, il a demandé un devis pour réparer le plafond et en profite pour étudier la possibilité de mieux l'isoler.
- Par ailleurs il envisage d'aménager les toilettes de la salle des fêtes pour les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.
- Il déplore que les toilettes de l'école maternelle soient encore une fois bouchées, il faudra sans doute faire des travaux pour éviter que cela se reproduise et il informe que des travaux de peinture ont été réalisés dans 3 classes de la même école.

Questions diverses et informations

- M. le Maire annonce que l'emploi de M. Pédro Defigueiredo est prolongé sous la forme d'un PEC (Parcours Emploi Compétence) qui remplace les anciens emplois aidés supprimés.
- Il informe que le Club Poterie a commencé à s'installer dans ses nouveaux locaux de l'ancienne trésorerie en y effectuant quelques travaux.
- En ce qui concerne la construction du city stade, il précise que son emplacement ne devra pas gêner l'accès au futur bassin de rétention prévu pour la déconnexion des eaux pluviales du supermarché. Un accès par la Nationale avec une autorisation spéciale est envisagé.
- Il annonce qu'une réunion en commission voirie est prévue pour étudier les plans du futur jardin sur la place de l'église en contenant le projet dans une enveloppe limitée à 60 000 euros.
- M. Mariette demande ce qui est envisagé pour le stationnement des futurs résidents des habitations en accession à la propriété du « quartier jardin du petit bois ». M. le Maire répond que la construction de garages serait envisagée.
- En ce qui concerne l'acquisition de la maison « Cozette » située derrière la mairie, M. le Maire rappelle que le dossier est extrêmement compliqué car il faut retrouver les différents héritiers. Il comporte des dettes et un contentieux...
- En ce qui concerne la maison située à l'angle de la Route nationale 25 et de la route de Bertangles, M. le Maire a envoyé un procès-verbal de constatation d'infraction au Procureur de la République.
- M. Mariette rappelle qu'une réunion d'information de la population avait été prévue à la rentrée. M. le Maire en approuve le principe, elle devrait se faire fin septembre ou début octobre 2018.
- M. Lefebvre souhaiterait qu'une réunion de conseillers ait lieu pour dresser le bilan financier de la commune. M. le Maire acquiesce.

• Le Conseil Municipal se termine à 22h45 en ayant épuisé l'ordre du jour.